



16 septembre 2013

100 ans de la Police Judiciaire de Paris

La police judiciaire de Paris a été créée le 3 août 1913 par arrêté préfectoral. Rattachée à la Préfecture de police de Paris, son siège est actuellement situé sur l'île de la Cité, à l'adresse devenue mythique du 36, quai des orfèvres, symbole de l'enquête judiciaire. Elle est chargée de la lutte contre la criminalité et la délinquance organisée ou spécialisée, à Paris et dans les trois départements limitrophes.

Elle est dotée de moyens techniques, informatiques et scientifiques très modernes et performants pour lutter contre le crime organisé (banditisme, proxénétisme, stupéfiants, vols à main armée, trafics d'armes etc.), et contre la délinquance économique et financière. 2 200 fonctionnaires dont 1 940 policiers, et 77 agents de police technique et scientifique traitent chaque année 15 000 crimes et délits. C'est dans une ambiance nocturne caractéristique de l'atmosphère des séries et des films policiers que Loustal a mis en scène le bâtiment et une empreinte symbolisant les nouvelles techniques et le travail d'investigation de la PJ.

11 13 020



INFOS TECHNIQUES

Création : Jacques de Loustal
Mise en page : Stéphanie Ghinéa
Impression : héliogravure
Couleurs : quadrichromie
Format : vertical 30 x 40,85 mm
Présentation : 42 timbres à la feuille
Valeur faciale : 0,63 €
Tirage : 1 500 000 ex

INFOS PRATIQUES

Vente anticipée

A Paris

Le vendredi **13 septembre 2013** de 10h à 18h au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Le vendredi **13 septembre 2013** de 9h30 à 17h30 à la Police Judiciaire de Paris, 36 quai des Orfèvres, 75001 Paris

Vente générale

Dans certains bureaux de poste à partir du **16 septembre 2013**, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet www.laposte.fr